



ACCUEIL > ACTUALITÉ > FRANCE > 14 collectivités mettent en demeure Total d'agir pour le climat

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

14 collectivités mettent en demeure Total d'agir pour le climat

Publié le 19/06/2019 • Par [Jules Prévost](#) • dans : [France](#)



Serigne-Diagne_Flikr_cc

Le 18 juin, des collectivités inquiètent des conséquences du réchauffement climatique sur leur territoire ont mis en demeure Total pour manquement au devoir de vigilance en matière

climatique.



MA GAZETTE

Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

Changement climatique

Justice

Tous les thèmes

C'est leur 18 juin. Les représentants de 14 collectivités territoriales ont lancé un appel aux élus français à s'associer à eux pour demander à Total de baisser ses émissions de gaz à effet de serre. Avec quatre associations, ils ont également entamé une procédure de mise en demeure du groupe pétrolier pour manquement au devoir de vigilance en matière climatique qui n'est pas sans rappeler l'Affaire du Siècle, une action en justice lancée le 14 mars contre l'Etat pour non-respect de ses obligations en matière de lutte contre le réchauffement de la planète.

« Avec cette procédure contre Total, nous souhaitons faire jurisprudence : il s'agit de rendre opposable cet objectif de 1,5° fixé à l'article 2 de l'accord de Paris à une personne privée », explique Me Sébastien Mabile, en charge de l'affaire Total au cabinet Seattle Avocats.

Les ambitions climatiques du plus gros pollueur français ne convainquent pas

En octobre, la multinationale avait, comme l'y oblige la loi française du 27 mars 2017 du Code de commerce, présenté son plan de vigilance. Le texte, censé détailler les mesures afin de prévenir les atteintes aux droits humains, à la santé et à l'environnement liées à son activité ne mentionnait pas le changement climatique. Ce dernier a finalement été intégré en mars 2019 sous la pression des collectivités et associations. Une mise à jour « clairement insuffisante » pour les signataires de l'appel qui rappellent que, selon l'ONG Carbon Disclosure Project, Total serait responsable de 0,9% des émissions industrielles de gaz à effet de serre au niveau mondial.

Si les élus exigent que Total revoie sa copie, c'est parce que les coûts liés aux conséquences du réchauffement climatique devraient bientôt se chiffrer à plusieurs centaines de milliards de dollars par an, selon l'ONU. Un fardeau économique déjà en partie supportées par les collectivités. Parmi les signataires, Bize-Minervois dans l'Aude a par exemple subi trois inondations en 18 mois, engendrant 430 000 euros de dégâts publics. Érosion du littoral, épisodes cévenols, sécheresses... « Les accidents climatiques se multiplient sur tout le territoire, alerte Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François et président de l'association des Eco Maires. Quant aux réfugiés « économiques » que nous accueillons, il s'agit en réalité bien souvent de réfugiés climatiques. »

Ne pas être seul à agir

« Vous en faites déjà beaucoup. À nous d'en faire plus ». Daniel Lefort, maire de Champneuville, 120 habitants, se montre sceptique face au slogan de Total : « Je ne suis pas certain que leurs dirigeants réalisent à quel point, en tant qu'élu de petites communes, nous en faisons effectivement « beaucoup » pour la planète. » Avec ses faibles moyens, la municipalité a rénové la mairie à l'aide de matériaux bio-sourcés reconnus pour leur efficacité énergétique et a converti une friche en jardin pédagogique de sensibilisation à la biodiversité locale. « Ces projets demandent un investissement en argent – 120 000 euros pour le jardin, financés en partie par la ville – et en temps énorme. Et il n'y a pas de raison que nous soyons les seuls à faire des efforts. L'Etat, mais aussi le monde industriel doivent faire leur part si on veut enrayer le réchauffement climatique. »

THÈMES ABORDÉS

Changement climatique

Justice